

## Procès-verbal de la Réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée du 31 décembre 2024

Le mardi 31 décembre 2024 s'est tenue la réunion du Comité de pilotage de l'ITIE-Guinée dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie, sous la Présidence de **Monsieur Aboubacar KOUROUMA**, Président dudit comité.

- **M. Mamadou DIABY** : Bonjour tout le monde, nous allons passer la parole au Président du comité pour l'ouverture des travaux.
- **M. Aboubacar KOUROUMA** : Bonjour, merci à toutes et à tous de votre présence. On s'excuse du petit retard. On était en train d'échanger avec Monsieur le Ministre sur les urgences concernant la validation du Rapport ITIE-Guinée 2022. Il fallait qu'il nous donne quelques directives qu'on ne pouvait pas prendre sans son avis. C'est assez important. L'autre nouvelle que j'ai à donner, il dit d'initier la production des Rapports ITIE- Guinée 2023 et 2024 dès maintenant pour un financement à l'interne pour éviter de vivre ce qu'on a vécu pour la production du rapport 2022, pour qu'on soit tous alignés en 2025. Hier lundi 30 décembre 2024 lors du Conseil de Cabinet, il a évoqué le sujet. C'est un engagement personnel pour lui et cela fait partie des dix points sur lesquels il s'est engagé lors de sa prise de fonction. Il a rappelé cela hier comme c'est la fin d'année. Si le quorum est atteint, les parties prenantes sont toutes représentées on peut valablement commencer nos travaux.

Sur le projet d'ordre jour nous avons trois points qui sont :

- 1- **Approbation du Procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 11 décembre 2024 ;**
  - 2- **Approbation de la version finale du rapport ITIE – Guinée 2022 ;**
  - 3- **Divers.**
- **M. Aboubacar KOUROUMA** : est-ce que tout le monde est d'accord pour ce projet d'ordre du jour ? Si oui faites-le par acclamation.  
*« le projet d'ordre du jour est adopté »*
  - **M. Aboubacar KOUROUMA** : Monsieur DIABY je vous donne la parole pour la suite. Moi, à un certain moment je serai obligé de vous quitter pour

assister au CNT à l'examen de la loi de finance. Le Ministre ne pourra pas partir je dois donc le représenter.

- **M. Mamadou DIABY** : Merci Monsieur le Président, je vais donc vous lire le résumé du procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 11 décembre 2024.

## **1 / Lecture du Procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 11 décembre 2024.**

- **M. Aboubacar KOUROUMA** : Y a-t-il des observations à apporter sur la rédaction de ce PV ? Qui ne dit rien consent, donc par acclamation veuillez approuver ce PV.

**« Le Procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 11 décembre est adopté »**

- **M. Aboubacar KOUROUMA** : Merci, le PV de la dernière réunion du comité de Pilotage est donc approuvé. Nous allons passer au second point de l'ordre du jour qui est :

## **2 / Approbation de la version finale du rapport ITIE – Guinée 2022**

- **M. Mamadou DIABY** : Nous allons donner la parole à Monsieur Alhoussein KABA qui a présidé hier lundi 30 décembre 2024, la réunion de la Commission Audit et Statistiques qui a déjà examiné ce Rapport avant la réunion du Comité de pilotage. Il va introduire ensuite le Rapporteur qui va lire les conclusions.
- **M. Alhoussein KABA** : Merci beaucoup Monsieur le coordinateur, hier la Commission Audit et Statistiques a siégé et on a examiné le Rapport provisoire du Cabinet, on a fait des recommandations que le rapporteur va vous présenter. Parmi les recommandations il y a surtout quelques structures Etatiques qui n'ont jusqu'à présent pas fait signer leurs formulaires de déclaration. Je passe la parole au rapporteur qui va lire les recommandations de la Commission.
- **M. Patrice ONIVOGUI** : Bonjour, la Commission Audit et Statistiques s'est réunie hier lundi 30 décembre 2024 dans la salle de réunion du SE de l'ITIE-Guinée.

Voici les recommandations : « lecture des recommandations de la commission Audit et Statistiques de l'ITIE- Guinée, suite à l'examen de la version finale du Rapport ITIE- Guinée 2022 »

### **Contenu du Procès-verbal de la réunion de la Commission Audit et Statistiques**

Au terme de deux heures de réunion (présentation et débats), les observations et recommandations suivantes ont été faites :

#### **1- Recommandations**

- Procéder à une meilleure information des Points Focaux de l'ITIE, les renforcer par des suppléants et organiser des ateliers de formation en leur faveur ;
- Enlever la Direction Nationale des Mines, des organismes collecteurs et la remplacer par les Directions préfectorales des Mines ;
- Enlever le FECAN qui ne s'occupe pas de la transition Energétique cela est du ressort de la Direction nationale des Nuisances et des pollutions (Ministère de l'Environnement) ;
- Faire des courriers aux sociétés privées et entités publiques pour la signature et la certification des formulaires qui ne se sont pas conformées à cette exigence (exhaustivité et fiabilité des données) ;
  - Cinq entités publiques n'ont pas signé et certifié leurs formulaires :

✚ CNSS

✚ ANAIM

✚ BCRG

✚ SONAP

✚ FIM

Et les sociétés privées :

❖ Chalco Mining

❖ Spic

❖ Henan Chine

❖ Société des Mines de Mandiana

❖ SMD

❖ Société d'Alumine de Friguia ;

- Inventorier les participations de l'Etat dans les Sociétés minières dans le but d'évaluer les dividendes et permettre leur reversement au Trésor ;
- La Commission a noté avec satisfaction que l'écart est inférieur à 1% et que les recommandations formulées par l'Administrateur indépendant sont pertinentes ;

## 2- Conclusion :

La commission a suggéré que le prochain Rapport de l'ITIE Guinée soit financé par le BND ;

La Commission a recommandé que le comité de Pilotage approuve la version finale du rapport ITIE Guinée exercice 2022, en vue de sa publication aujourd'hui sur le site Web de L'ITIE Guinée.

- **M. Aboubacar KOUROUMA :** Merci pour cette présentation qui est bien faite, les différents points et recommandations sont très pertinents. Concernant les structures de l'Etat qui ne se sont pas acquittées, j'en parlais hier avec monsieur le Ministre, nous allons prendre les dispositions, je vais moi-même les appeler au téléphone. Pour les autres points des recommandations est-ce qu'il y a des gens qui veulent intervenir ?
- **M. Fodé Abdoulaye KEITA :** Merci Monsieur le Président, mes félicitations à la Commission Audit et Statistiques, je voudrais simplement faire une suggestion sur la partie Divers. Plutôt que d'indiquer que le comité recommande que les Rapports soient financés par le BND, c'est plutôt toutes les activités de l'ITIE parce que les Rapports ITIE sanctionnent les activités de l'ITIE.
- **M. Mamadou DIABY :** C'est une question de terminologie en matière d'ITIE, on parle de rapport ITIE en indiquant le pays et on ajoute l'exercice.
- **M. Fodé Abdoulaye KEITA :** Justement est-ce que le BND fait le financement des Rapports ou c'est l'ensemble des activités.
- **El hadj Cheick KEITA :** Dans le PTBA il y a 9 axes et plus de 100 activités, le BND ne peut pas prendre en même temps et les activités et les honoraires des consultants pour la production des Rapports ITIE.

- **M. Aboubacar KOUROUMA** : Je vous comprends mais la production du Rapport ITIE est différente. Le paiement des honoraires est à part. Il s'agit ici uniquement de la production des Rapports ITIE.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Lors de la réunion de la Commission nous avons précisé qu'il s'agit des activités planifiées dans le cadre de l'ITIE.
- **M. Saïdou Bimbirinko BARRY** : Ici il faut résumer que pour l'exercice 2023, le Rapport sera fait par le BND. Pour les autres exercices on peut solliciter la Banque Mondiale. Je crois qu'il faut le préciser. La Banque s'est déjà engagée à financer 2024 et 2025.
- **M. Aboubacar KOUROUMA** : On va évoluer, moi je serais obligé de partir, je vais laisser la Présidence à Monsieur le Conseiller du Premier Ministre.
- **M. Alhoussein KABA** : Je pense qu'on est tous d'accord le Rapport 2023 sera financé par le BND et les Rapports 2024 et 2025 par la Banque Mondiale.
- **M. Saïdou Bimbirinko BARRY** : Je précise que c'est déjà prévu dans le PTBA de la Banque Mondiale. C'est déjà validé.
- **M. Fodé Abdoulaye KEITA** : J'ai appris qu'on pourrait substituer les directions préfectorales au titre des déclarations des productions des carrières et autres par la Direction Nationale des Mines.
- **M. Saïdou Bimbirinko BARRY** : C'est plutôt le contraire. On met les Directions Préfectorales des Mines à la place de la Direction Nationale. Selon le code minier toutes les Directions Préfectorales doivent déposer leurs rapports à la Direction Nationale des Mines.
- **M. Abdoulaye SOUMAH** : Ce sont les Directions Préfectorales qui collectent les données pour les transmettre à la Direction Nationale des Mines.
- **M. Omar Kanah DIALLO** : J'ai juste un plaidoyer. C'est très regrettable que chaque année ce sont des organismes publics qui refusent de donner des informations publiques et de les faire certifier par l'organisme habilité à le faire. Je voudrais que ce problème arrive à un niveau supérieur afin que ces organismes sachent qu'ils ont une obligation de redevabilité, que c'est une obligation de gouvernance. Il faut qu'ils acceptent de donner des informations publiques. C'est regrettable qu'on voit sur la liste des organismes collecteurs cinq qui n'ont de raison d'être que parce que les activités minières et pétrolières existent. C'est toujours les mêmes : FIM,

ANAIM, SONAP et autre comme la BCRG. C'est ce cri de cœur que j'avais à l'endroit de Monsieur le Conseiller du Premier Ministre pour qu'il élargisse l'information.

- **M. Alhoussein KABA** : On a commencé ce processus je suis allé ce matin voir Monsieur le Ministre de Mines et de la Géologie et je suis sûr qu'avec l'intervention du Ministre ces organismes vont s'exécuter. S'il n'y a personne pour intervenir sur ce point on va avancer
- **M. Mamadou DIABY** : Il est question de valider ce Rapport parce que c'est la date butoir aujourd'hui, il doit être obligatoirement publié sur notre site Web avec bien sûr l'approbation du Comité de Pilotage.
- **« Approbation du Rapport ITIE-Guinée 2022 par le Comité de Pilotage de l'ITIE – Guinée »**
- **M. Alhoussein KABA** : Je vous remercie pour cette approbation, nous allons passer au dernier point de l'ordre du jour, les Divers.

### - **3/ Divers :**

- **M. Mamadou DIABY** : Je vous voudrais tout juste informer le Comité que faute de financement le Ministère des Affaires Etrangères n'a pas pu financer la cotisation annuelle de la Guinée à l'ITIE Internationale qui s'élève à 10 000 USD que nous avons payée sur notre subvention. Nous avons reçu la lettre de remerciement du Secrétariat International de l'ITIE.
- **M. Alhoussein KABA** : Normalement qui doit payer cette cotisation ?
- **M. Mamadou DIABY** : C'est dans les dépenses communes qu'ils ont l'habitude de payer.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : L'année dernière c'était la Chambre des Mines de Guinée qui a payé les 10 000 USD.
- **M. Alhoussein KABA** : Où on en est avec le pourcentage qui devrait être prélevé partir des budgets de l'ANAIM, du FIM et de la SOGUIPAMI.
- **M. Mamadou DIABY** : Le Ministre a écrit mais vous savez que l'ANAIM et la SOGUIPAMI ne relèvent plus du MMG mais de la Présidence et ces entités doivent toujours se référer à leur CA ou au Ministre Secrétaire Général à la Présidence. Les lettres du Ministre de Mines n'ont pas eu de suite favorable.

- **El hadj Cheick KEITA** : La procédure devrait être la suivante : le Ministre des Mines fait un projet de lettre qu'il envoie au Premier Ministre, qui en sa qualité du Président du Conseil de Supervision envoie aux structures de financement tels que le Ministère des Mines, le Ministère du Budget, les régies et ils seront obligés de payer ce qui va rendre pérenne le financement.
- **M. Mohamed Lamine SOUMAH** : Le Ministère des Mines devrait fortement s'impliquer pour libérer l'ITIE.  
**M. Saïdou Bimbirinko BARRY** : Il y a des sociétés minières qui ne savent pas remplir les Formulaires de déclaration et d'autres ne savent pas qu'elles doivent les faire signer avant de les déposer. A ce niveau il faut faire des efforts de sensibilisation et d'information pour qu'elles apprennent à remplir correctement les Formulaires de déclaration.
- **Mme Fatoumata KANTE** : Il y a un problème de dénomination qui se pose à certaines entreprises, elles ne comprennent pas trop les abréviations donc il va falloir procéder à la sensibilisation et à la formation qui doit être permanente pour permettre aux nouveaux d'apprendre le remplissage des formulaires.
- **M. Mamadou DIABY** : La production des Rapports est toujours précédée d'un Atelier de formation sur le remplissage des Formulaires de déclaration. Au cours de cette formation on leur explique que les Formulaires des sociétés minières sont certifiés par leurs commissaires aux comptes et pour les régies de l'Etat c'est la Cour des Comptes qui les certifie. C'est écrit sur les formulaires. Les listes des taxes sont données, on sait ce qui se rapporte aux impôts, à la douane, etc. tout est bien spécifié et expliqué. C'est vrai qu'il faut procéder toujours à la formation parce qu'il y a toujours des nouveaux
- **El hadj Ismaël N'falla NABE** : Les organismes comme la BCRG, l'ANAIM ont toujours donné et à temps mais avec le changement des cadres on rencontre des difficultés. Quand on adresse les lettres d'invitation pour que les points focaux viennent assister à la formation, ceux-ci ne sont pas informés c'est une autre personne qui vient à la place du point focal donc le problème de sensibilisation reste à résoudre.
- **M. Saïdou Bimbirinko BARRY** : Il y'a quelqu'un, à un niveau très élevé, qui a demandé de faire une note sur l'importance de l'ITIE. Cette question de

sensibilisation et d'information est à prendre au sérieux car, beaucoup de cadres décideurs ne connaissent pas trop l'importance de l'ITIE.

- **M. Alhoussein KABA** : S'il n'y a pas d'autres intervenants, il ne me reste plus qu'à vous remercier pour votre participation de qualité et le Comité autorise la **publication du Rapport ITIE-Guinée 2022.**

## **CONCLUSION :**

Aux termes de ses travaux, le Comité de Pilotage est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) Le comité a approuvé le Procès-Verbal de sa réunion du 11 décembre 2024 ;
- 2) Le Comité approuve les recommandations et conclusions de la Commission Audit et Statistiques ;
- 3) Le Comité a approuvé le Rapport ITIE-Guinée de 2022 ;
- 4) Le Comité autorise la publication dudit Rapport sur le site Web de l'ITIE-Guinée ce jour 31 décembre 2024 dès après sa réunion ;
- 5) Le Comité est d'accord pour le financement du rapport ITIE-Guinée 2023 par le BND et les Rapports 2024 et 2025 par la Banque Mondiale.

Le Rapporteur



**Mamadou DIABY**

Le Président de séance



**Aboubacar KOUROUMA**